

Envoyé en préfecture le 27/07/2023 Reçu en préfecture le 27/07/2023

700 D045 0000 D5

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Votants 18

N° D045 2023

Recrutement de vacataires

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juillet,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 6 juillet 2023.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (13): Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, DUCRET Marie-Claire, LAURANT Thierry, ZIMMERMANN Sophie, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GRIVEL Céline, GRIVEL Mélanie, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, VIOLLAZ Emilie, WIART Florine.

Absent (1): VEZIN Pascale

Ont donné pouvoir (1): GILLANT Olivier, pouvoir à GALLAY Claude

Monsieur le Maire expose les points suivants :

- Les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires
- La nécessité pour la commune de recruter des vacataires pour des missions comme : l'organisation des marchés et foires, la distribution de journaux locaux, la cantine scolaire
- Le travail est spécifique et ponctuel à caractère discontinu et qui sera rémunéré après service sur la base d'un taux horaire variant selon les jours d'intervention que ce soit en semaine ou un dimanche ou jour férié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'instituer le recrutement d'un vacataire

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire

Le Maire, Bruno GIL